



Conditions générales de prestation.

Préambule

Les présentes conditions générales de prestation (ci-après les "CGP") s'appliquent exclusivement Entre la société EURL ETCHEBARNE, 2 rue de Meaux, 77860 Quincy-Voisins, immatriculée au RCS de Meaux sous le numéro RCS 751 144 197, numéro de TVA intracommunautaire : FR92 751 144 197, ci-après dénommée "Le petit Chinon", et toute personne physique ou morale majeure, qui souscrit un contrat avec Le Petit Chinon, ci-après dénommée le "Client".

A défaut d'accord écrit et signé des deux parties dérogeant aux présentes conditions générales de prestations, celles-ci s'appliquent de plein droit et régissent seules les prestations fournies par Le Petit Chinon. Seules les clauses particulières des accords signés avec le client pourront compléter, préciser, voire déroger aux présentes conditions de prestations.

Tarifs

Les tarifs sont exprimés en euros TTC. Pour la privatisation du restaurant, service traiteur ou des prestations annexes, les tarifs sont forfaitaires. Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la réservation. Si toutefois la réservation a lieu plus de trois mois avant la date de la prestation, Le Petit Chinon se réserve le droit d'appliquer ses tarifs en vigueur au moment de la prestation. Il appartient au client d'apprécier lors de la réservation si le prix lui convient en acceptant son caractère forfaitaire. Aucune contestation concernant le prix de la prestation ne pourra être prise en considération ultérieurement.

Confirmation de réservation

Toute demande de réservation fait l'objet de l'émission par Le Petit Chinon d'une proposition commerciale ou d'un devis, avec les conditions générales de prestations mentionnant le détail de la ou des prestations sollicitées, la date d'exécution et le prix. Lorsque le client confirme son souhait d'effectuer la réservation, il renvoie les CGP signé.

La réservation s'effectue pour 20 adultes minimum.

Pour les prestations de location, traiteur et restaurant :

La confirmation de la réservation ne sera prise en compte qu'après la réception par Le Petit Chinon d'un acompte de 500.00€, accompagné des conditions générales de prestations (CGP) paraphées. Toutefois, Le Petit Chinon se réserve le droit de demander 100% du prix TTC pour valider la réservation dès lors de devis effectué.

A défaut de la réception de l'acompte avec les CGP dans les 14 jours suivant sa date d'émission par Le Petit Chinon, la demande de réservation est caduque sans autre formalité.

Il en va de même faute pour Le Petit Chinon de pouvoir encaisser l'acompte à réception de celui-ci, Le Petit Chinon ayant pour seule obligation de prévenir du non-encaissement.

Confirmation du menu

Il convient au client de revenir vers Le Petit Chinon 1 mois avant la date de réception afin d'établir la proposition commerciale ou le devis qui peut comporter un choix entre plusieurs menus. Il est envoyé par mail au client au plus tard 2 semaines avant l'évènement.

Afin de servir au mieux les convives, le client doit indiquer son choix définitif au plus tard une

Le Petit Chinon

2 rue de Meaux, 77860 Quincy-Voisins

Tél : 01.60.04.11.54

Parafe :

Mail : lepetitchinon@hotmail.fr

semaine avant la prestation. Après ce délai, Le Petit Chinon ne pourra garantir le service de certains mets ou vins composant le menu et le client acceptera le choix retenu par Le Petit Chinon, sans pouvoir rétracter sa réservation pour ce motif.

Dans l'intérêt de la satisfaction des convives au moment du service, un menu identique est servi pour chacun, sauf pour les personnes ayant signalé dès l'établissement du devis, des intolérances alimentaires.

Modification du nombre de convives prévu lors de la réservation

Le client doit confirmer le nombre définitif de convives et son menu au plus tard 1 semaine ouvrée avant le déroulement de la prestation.

Pour une modification du nombre de convives 1 semaine ouvrée ou moins avant la date de la prestation :

Annulation partielle du nombre de convives

– le prix initialement convenu sera pleinement exigible, quel que soit le nombre de participants annulés ou non-présents le jour de la prestation.

Augmentation du nombre de convives

La réception de convives supplémentaires sera soumise à l'accord préalable de Le Petit Chinon qui pourra s'y opposer discrétionnairement pour des raisons de qualité de service ou en raison de la capacité administrative d'accueil des lieux, sans engager sa responsabilité et sans que le client puisse en prétexter pour annuler ou modifier sa réservation. En cas d'acceptation, il sera facturé un supplément à due concurrence du nombre de convives supplémentaires sur la base unitaire du prix unitaire TTC convenu dans la proposition commerciale ou le devis.

Annulation par le client

En cas d'annulation par le client, Le Petit Chinon pourra conserver 100% des arrhes pour une période de moins de 2 semaines de la date d'exécution, 75% à 1 mois, 50% à 2 mois et sans pénalité au-delà.

Aucune annulation ou modification ne pourra être effectuée le week-end pour la semaine suivante.

Annulation par Le Petit Chinon

Le Petit Chinon pourra se dégager de ses obligations ou en suspendre l'exécution, sans aucune indemnité à sa charge sauf le remboursement du prix encaissé, en cas de survenance de tout événement indépendant de sa volonté faisant obstacle à son fonctionnement normal, tels que grèves totales ou partielles de fournisseurs, sous-traitants ou transporteurs, interruption des transports, de la fourniture d'énergie, de matières premières ou en cas de tout autre cas fortuit ou de force majeure (tels que guerre, émeutes, épidémie, décès, manifestations, sinistres affectant les installations du restaurant et ou son approvisionnement) auxquels les premiers événements sont conventionnellement assimilés.

Déroulement de la prestation

Le jour de la prestation, les convives doivent se présenter au restaurant à l'heure convenue. En cas de retard, le restaurant se réserve le droit de faire attendre les convives. Si ce retard est supérieur à une heure, la réservation ne sera plus garantie. Aucune réclamation sur le déroulement de la prestation ne sera recevable postérieurement au jour de celle-ci.

Prestations supplémentaires non incluses dans la proposition commerciale ou le devis

Toute prestation supplémentaire non incluse lors de la réservation – boissons, plats, options – fera l'objet d'une facturation complémentaire le jour même de la prestation au prix TTC de base du restaurant suivant la possibilité de l'établissement.

Responsabilité du client

Le client est réputé avoir souscrit une assurance civile pour les dommages éventuellement causés par ses convives lors du déroulement de la prestation, que ce soit des dommages infligés à d'autres clients présents ou aux biens du restaurant. Il sera seul responsable de toutes pertes, casses et dégradations qui pourraient être causées par ses convives sur les biens et le matériel appartenant au restaurant ou ceux mis à disposition du client à titre de location.

Le Petit Chinon décline toute responsabilité en cas de dégradation ou vol de valeurs, sacs à main, porte-documents, vêtements... appartenant aux convives ou de tout matériel entreposé dans les locaux. Dans le cas où le client apporterait son propre matériel électrique (sonorisation, éclairage, etc.), celui-ci le fera sous sa seule responsabilité et il devra prendre en compte les contraintes (notamment de respect du voisinage) et les limites techniques de l'installation du restaurant. Il restera en tout état de cause seul responsable des dégâts et nuisances que son installation et matériel auront pu produire ou que ceux-ci subiront, en ce compris le vol.

Modalité de règlement

Les arrhes seront déduites du montant du devis, réglés uniquement par chèque.

Le paiement du solde du prix sera effectué, sur présentation de facture, le jour même de la prestation, par espèces, chèque ou carte bancaire. La facturation des prestations supplémentaires sera également faite le jour même et devra être réglée sur place à la fin de la prestation.

Toute somme non payée à la date d'exigibilité mentionnée sur la facture produira de plein droit et sans mise en demeure préalable des pénalités de retard au taux égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal.

Toute contestation concernant la facturation ne pourra être prise en compte que dans les huit jours suivant la date de la facture.

Litiges

En cas de litige entre le professionnel et le consommateur, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable.

A défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le professionnel, à savoir l'Association des Médiateurs Européens (AME CONSO), dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel.

La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :

- En complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : www.mediationconso-ame.com ;
- Par courrier adressé à l'AME CONSO, 11 Place Dauphine – 75001 PARIS.

Attribution de compétence

A défaut de règlement amiable de tout litige ou contestation concernant l'interprétation ou l'application des présentes conditions générales, les tribunaux de Meaux seront seuls compétents.

L'absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L 221-28 du Code de la consommation, le client ne dispose pas de droit de rétractation sur les prestations de services traiteur et de restauration.

Protection des données personnelles

Toute prestation fera l'objet d'un enregistrement accessible par le Client sur simple demande à l'adresse suivante : lepetitchinon@hotmail.fr. Conformément à la Loi 78-17 « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) 2016/679/UE du 27 avril 2016, les clients disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles traitées les concernant.

Le Client peut également refuser le traitement, solliciter une limitation de celui-ci ou demander la suppression (dans les limites des durées légales de conservation) des données à caractère personnel.

Ce droit peut être exercé sur simple demande écrite à :

lepetitchinon@hotmail.fr qui répondra aux demandes formulées

La finalité du traitement des données personnelles collectées correspond aux obligations relatives

aux prestations réalisées (gestion clients, prospection commerciale...

Les Clients sont en droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Pour plus d'informations, consultez le site internet de la CNIL : <https://www.cnil.fr>

Conformément à l'article L.223-2 du Code de la consommation, le candidat est informé qu'il a la possibilité, s'il le souhaite, de s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique disponible sur le site internet www.bloctel.gouv.fr.

Nom et prénom du « Client » :

Date et horaire service pour la réception demandée :

Mention : Lu et approuvé, bon pour accord.

Date :

Signature :



Informations

Option

Option animation : Vidéoprojecteur (20.00€), Lumière discothèque (5.00€) et Enceinte Bluetooth (20.00€), Micro SF (10.00€).

Option photo : Imprimante photo Bluetooth avec 50 feuilles 10x15cm (75.00€)

Option location nappage : Housses de chaise (2.00€/pers), Serviettes tissu blanc (2.00€/pers), nappe rectangulaire tissu blanc 10/12 pers 3.20m x 1.53m (10.00€/nappe).

Option décoration salle : sur devis entre 50.00<300.00€ merci d'indiquer un thème ou couleur dans les commentaires.

Partenariat

Vous commandez et réglez directement le partenaire, on se charge du reste.

N'oubliez pas de préciser que c'est pour le « Petit Chinon ».

Pâtisserie : Le Fournil de Quincy

Floral : La Grange Fleurie

Dérouler

Mise en place :

Le restaurant fournit uniquement la vaisselle, set de table et serviettes papier blanc.

La salle du restaurant est mise à la disposition de celui-ci dès 9h pour une réception le midi, et 15h pour une réception le soir, le jour de l'évènement pour la mise en place durant 1h30 maximum.

Le client se chargera de la décoration des tables (nappages/serviettes et décorations) et de la salle (sauf option choisie).

Confettis et paillettes interdits.

Le personnel s'occupera d'installer la vaisselle après la mise en place des décorations.

Dérouler :

Apéritif au comptoir à 12h ou 19h suivant l'horaire du service.

Repas servi à table à 13h ou 20h suivant l'horaire du service.

Fin de service à 17h ou 1h du matin suivant l'horaire du service (fin de musique à minuit).

Fin de prestation :

Le Petit Chinon s'occupera du rangement et du ménage.

Le client devra s'assurer d'avoir récupéré ses décorations personnelles avant.

Commentaire par le client :

Le Petit Chinon
2 rue de Meaux, 77860 Quincy-Voisins

Parafe :

Tél : 01.60.04.11.54

Mail : lepetitchinon@hotmail.fr